

2

MAURICE 1964

28 MAR 1991

027.009

GRE

BA 2

8.11 (Suzanne ?)
4225

RAPPORT
SUR LA
BIBLIOGRAPHIE

PRÉSENTÉ A LA CONVENTION NATIONALE

Le 22 germinal an II (1794)

PAR

GRÉGOIRE

Evêque constitutionnel de Blois, Député à la Convention



A PARIS
CHEZ MCKEAN ET C^{ie}

5, rue Scribe, 5

—
1873

RAPPORT

SUR LA

BIBLIOGRAPHIE

12083

Tiré à cinq cent vingt exemplaires numérotés :

15 sur papier Whatman.
5 — de Chine.
500 — de Hollande.

N^o 421.

RAPPORT
SUR LA
BIBLIOGRAPHIE

PRÉSENTÉ A LA CONVENTION NATIONALE

Le 22 germinal an II (1794)

PAR

GRÉGOIRE

Évêque constitutionnel de Blois, Député à la Convention



A PARIS
CHEZ MCKEAN ET C^{ie}

5, rue Scribe, 5

—
1873

BAZ

48.

Les pages intermédiaires sont blanches

EN réimprimant cet Opuscule, aussi remarquable par l'élévation des idées que par la fermeté du style, nous croyons être agréable aux amis des livres, et rendre quelque service à la cause de l'Instruction publique, dont Grégoire s'était fait l'ardent promoteur. Il n'est pas inutile de rappeler à notre génération les enseignements d'une époque où l'on avait un but, où l'on ne détruisait que pour reconstruire.

Les pages intermédiaires sont blanches

CONVENTION NATIONALE

*Séance du 22 Germinal, l'an 2 de la République
une et indivisible*

RAPPORT
SUR LA
BIBLIOGRAPHIE

PAR GRÉGOIRE

Suivi du Décret de la Convention nationale

*Imprimés et envoyés, par ordre de la Convention,
aux administrations et aux Sociétés populaires*

DEPUIS long-temps un travail bibliographique est commencé sur les livres appartenans à la nation; jamais on n'en rendit compte à l'assemblée nationale. Associé aux commissaires chargés de surveiller cette opération, je viens au nom du comité d'instruction publique, vous exposer les mesures que nous avons prises pour réorganiser ce travail, et lui donner la plus grande activité, afin que dans le cours de votre

session vous soyez à portée de répartir vos richesses bibliographiques, dont je vous présenterai un aperçu. Ce sera un nouveau bienfait que vous ajouterez à ceux qui signalent votre existence politique.

Les objets scientifiques appartenans à la nation, proviennent des dépôts qu'elle possédoit avant la révolution, des ci-devant châteaux du tyran, de la suppression des corporations ecclésiastiques, judiciaires, académiques, des émigrés et des suppliciés.

Ces objets consistent en livres, manuscrits, cartes, plans, statues, tableaux, gravures, machines, antiques, médailles, pierres gravées en creux et en relief, herbiers, cabinets de physique, d'histoire naturelle, de chymie, etc., etc.

Des objets rares et précieux avoient été accumulés, ou plutôt accaparés, pour servir l'ambition des familles ci-devant nobles : tel est le dépôt de l'émigré Castries, composé de plus de vingt mille pièces, et qui sans doute a coûté plusieurs millions. Les dépôts ministériels étoient engorgés par l'abondance; celui de la guerre, seul, renferme plus de douze mille cartes géographiques; celui des affaires étrangères,

à Versailles, contient environ quatorze mille volumes *in-folio* manuscrits.

La commission des arts s'occupe à inventorier ces divers objets : relativement aux manuscrits, elle a pris des mesures qui seront concordantes avec celles que vous présentera votre commission des archives, concernant les chartriers. Il en résultera un triage général qui renverra à la refonte tous les papiers inutiles, qui mettra sous les yeux du public tout ce qui est utile, et qui placera sous la main exclusive du gouvernement ce qui doit n'être connu que de lui seul.

Je passe aux bibliothèques, qui font l'objet de mon rapport. Il s'en faut beaucoup que ces dépôts aient été convenablement surveillés ou conservés. Une foule de livres ont été vendus à bas prix, au poids, peut-être même depuis le décret du 10 octobre 1792, qui surseoit à toute vente de cette nature; ailleurs on a dilapidé. On prétend qu'à la seule bibliothèque de Mejanès, à Aix, dix mille volumes ont disparu : et l'on sait que les frippons ne manquent pas de choisir.

Dans un moment où la révolution se moralise et poursuit tous les crimes, des dénoncia-

tions civiques et le zèle constant des sociétés populaires vous mettront sans doute à portée d'atteindre les coupables dans tous les genres, et de prouver que la responsabilité n'est pas une chimère.

Il est quelques parties des connoissances humaines sur lesquelles nous avons peu : soit qu'en général elles n'aient pas marché d'un pas égal aux autres sciences ; telles sont la statistique, qui est une des branches fondamentales de l'art de gouverner, la météorologie, l'anatomie comparée, l'acoustique, les arts chimiques, l'analyse des sensations, la grammaire générale : soit qu'elles aient été moins cultivées chez nous que chez d'autres peuples ; telles sont l'étude des langues étrangères et le traitement des mines. Sur ce dernier article, les Saxons et les Suédois sont nos instituteurs. Mais dans presque tous les autres genres, malgré les destructions opérées par les étourderies de l'ignorance et les crimes de la malveillance, nous avons d'immenses richesses.

Dans le seul département de Paris, la nation possède environ dix-huit cent mille volumes, y compris la Bibliothèque nationale, qui, en

1373, n'étoit composée, dans sa totalité, que de neuf cent dix volumes manuscrits, et qui actuellement renferme, outre sa vaste collection de manuscrits, bien plus de trois cent mille volumes et pièces imprimées; ce qui, joint à la masse des autres livres des diverses communes de la République, présente un aperçu de dix millions de volumes.

Sur ces dix millions, si l'on suppose faite la distraction de tous les articles répétés, il y auroit peut-être deux cent mille ouvrages différens, dont environ le quart d'anonymes connus ou inconnus. On présume que la Bibliothèque nationale ne possède que les quatre cinquièmes en espèces de livres, car elle manque d'une foule d'ouvrages qui se trouvent dans d'autres bibliothèques, sur-tout des communes frontières, sans compter un assez grand nombre d'ouvrages étrangers qui sont introuvables en France, mais qu'il seroit possible, facile même de se procurer pour la plupart par la voie des agens politiques et des consuls de la République.

Si des bibliothèques telles que celle du Vatican, enrichie des manuscrits enlevés à Heidelberg, se vantent d'en avoir qui sont uniques,

celle de Paris peut à plus juste titre se glorifier d'avoir des choses qu'on chercheroit vainement ailleurs. Celle de Vienne voudroit rivaliser avec elle; mais les nouveaux trésors littéraires, dont la Bibliothèque nationale s'enrichit journellement, lui assureront bientôt l'incontestable privilège d'être la première du monde connu.

L'opération préliminaire au travail de la Bibliographie Française étoit l'envoi des catalogues de toutes les bibliothèques; grâce à quelques hommes lettrés, quelques administrations satisfirent aux dispositions textuelles du décret, mais la plupart n'exécutèrent rien, ou exécutèrent mal.

Elles n'exécutèrent rien par la négligence d'administrateurs, qui sans doute ne négligeoient pas de percevoir leur traitement; et beaucoup de livres, en proie aux insectes et à la poussière, éprouvèrent des dégradations sensibles. D'autres causes se joignirent à cette première: divers départemens, dans l'arrondissement desquels se trouvoient de vastes bibliothèques, craignoient qu'on ne les leur enlevât; ils aspiraient à leur possession exclusive. Vous reconnoissez là cet esprit d'égoïsme, ou plutôt de

fédéralisme, qui se fait centre, qui s'isole, et qui est un crime. Ce qui est national n'est à personne, il est à tous. L'intérêt public paroît s'opposer à ce qu'on déplace, à ce qu'on dépèce certaines collections qui, outre la valeur intrinsèque des ouvrages, ont un mérite résultant de la manière dont ces collections sont assorties, telle est celle de Schoepfling à Strasbourg. Quoi qu'il en soit, les bibliothèques de Strasbourg, de Lille, de Perpignan, par exemple, n'appartiennent pas plus à ces communes que leurs fortifications; les citoyens de Brest, de Dunkerque, de Besançon, y ont autant de droit qu'elles, et le tout est la propriété indivise de la grande famille, qui, par l'organe de ses représentans, saura faire une répartition dictée par l'amour de la patrie, et avouée par elle.

D'autres administrations exécutèrent mal, quoique trois instructions consécutives eussent indiqué la marche du travail. Pour le faire avec succès, il falloit 1^o des hommes probes : c'est la première qualité exigible partout, ici spécialement, parce qu'un malhonnête homme peut échapper aisément à la surveillance, en arrachant des gravures précieuses dans un livre, en

substituant des choses communes aux médailles rares, aux éditions rares; 2^o il falloit des hommes versés dans la paléographie et la bibliographie : celle-ci est la science du libraire, elle connoît les titres des livres et leur valeur dans le commerce; celle-là connoît l'histoire de l'art, les variations de l'écriture, des idiômes et des usages.

Malheureusement, la plupart étoient d'ineptes copistes qui ont dénaturé les titres des livres, altéré les dates, confondu les éditions et envoyé des catalogues inutiles en cahiers, au lieu de catalogues en cartes, les seuls que la loi demandoit, les seuls qui puissent nous servir.

L'insouciance et l'ignorance ont été poussées à tel point, que divers catalogues, à la suite d'une liste informe, ajoutent à peu près ces mots : « De plus, trois ou quatre cents volumes anglais, allemands, grecs, hébreux, ou en écriture indéchiffable, vieux et reliés en parchemin, que nous n'avons pas cru devoir énumérer et qu'il eût été trop long de décrire, etc. » Ainsi s'expriment les rédacteurs en parlant des livres les plus précieux peut-être de leurs dépôts : ils ont jugé les livres sur la couverture,

comme les sots jugent les hommes sur l'habit. Les nobiliaires, les traités généalogiques, les ouvrages dans lesquels le despotisme consignoît ses extravagances et ses fureurs, avoient presque toujours les honneurs du maroquin, tandis que les livres immortels d'*Hubert Languet*, d'*Althusius*, de *Milton*, de *Williams Allén*, n'échappoient au compas de la censure, aux poursuites de l'inquisition des cours, qu'en se réfugiant dans des angles ignorés, sous la modeste enveloppe d'un parchemin. Les ouvrages qui dévoiloient les crimes des tyrans et les droits des peuples, étoient les sans-culotes des bibliothèques.

Les diverses causes dont on vient de parler ayant retardé l'envoi des cartes, il ne nous en est parvenu qu'environ douze cent mille, qui correspondent à peu près à trois millions de volumes; car une carte seule indique un ouvrage, quel que soit le nombre des volumes qui le composent : nous n'avons donc pas encore le tiers des catalogues. Le décret du 8 Pluviôse enjoint aux administrateurs d'achever ce travail dans l'espace de quatre mois : comme il faut toujours placer la lumière à côté du précepte, dernière-

ment nous fîmes parvenir à toutes les administrations une ample instruction concernant la manière d'inventorier tous les objets d'art et de sciences; une circulaire supplétive à celle-là va partir, et nous espérons que l'énergie du gouvernement révolutionnaire imprimera de la célérité à la confection et à l'envoi des catalogues.

Je passe au travail fait jusqu'à ce jour sur les cartes, et qui, dans le principe, avoit pour objet de former, pour l'imprimer ensuite, une *Bibliographie générale et raisonnée de la France*. Sans entrer dans des détails qui seroient aussi fastidieux qu'inutiles, je vous dirai qu'une entreprise de cette nature seroit d'une exécution très-difficile, très-coûteuse et très-longue. Struvius, un des hommes les plus versés dans cette matière, prétend qu'il seroit plus aisé de porter le mont Atlas que de faire une histoire littéraire universelle.

Jugez-en par la partie imprimée du catalogue de la Bibliothèque nationale, qui, malgré les soins qu'on s'est donné pour le mettre à l'abri de toute critique, en a éprouvé de très-fondées.

La Bibliothèque historique du P. Lelong,

édition de Fontette, qui indique seulement les ouvrages concernant l'histoire de France, est en cinq volumes in-folio, comprenant 48,223 articles, de plus environ 6,000 de supplément, et il en manque encore plusieurs mille. Ce fait seul fera sentir qu'une bibliographie générale entraîneroit une dépense énorme, car l'ouvrage formeroit une masse de plus de cent cinquante volumes in-folio. Les inconvéniens que présente cette entreprise, au moins pour le moment actuel, contre-balancent puissamment les avantages qu'on peut s'en promettre. Si cependant on la croit utile, on sera toujours à portée de l'exécuter, car les matériaux nous resteront.

Nous avons senti que le plan suivi précédemment étoit vicieux; que, si le travail se prolongoit pendant des années, il pourroit encore éprouver de nouvelles entraves. Puisque la Convention a rendu un décret très-sage sur l'établissement des bibliothèques, il faut les organiser : elles le seront.

La section de bibliographie qui étoit au Louvre, rapprochée sous nos yeux dans le nouveau local du comité, y sera surveillée d'une manière

immédiate et constante; un règlement et une instruction ont été faits pour diriger le travail. Tous les titres des livres se rectifient mutuellement par la confrontation; toutes les cartes des catalogues partiels s'intercalent pour former un catalogue général; les manuscrits sont à part; l'ordre des anonymes est établi sur l'ordre des matières; les auteurs connus sont par ordre alphabétique; les éditions sont par ordre de date; les exemplaires d'une même édition sont rapprochés; et, si les administrations sont exactes à nous faire parvenir les catalogues, si dès à présent on rassemble les idées qui formeront un bon plan de répartition, nous avons lieu d'espérer que dans huit à neuf mois le travail sera fini.

Outre l'économie de temps et de dépense, il résultera de ce plan l'avantage de présenter promptement au public des dépôts précieux. Nous trouvons les ouvrages anciens chez les moines, les modernes chez les émigrés; et ces bibliothèques de parade, qui étoient réservées à l'usage de quelques individus, devenues désormais la propriété commune, seront accessibles au génie malheureux.

Qu'un Allemand ait formé le projet de réunir toutes les éditions de la Bible, au nombre de huit mille, quoiqu'il lui en manque encore deux mille; qu'un Anglais se soit plu à rassembler trois cent soixante-cinq belles éditions d'Horace, afin d'en avoir un chaque jour de l'année, on ne voit là que les calculs d'une curiosité bizarre.

Mais le travail de la bibliographie nous promet des résultats d'une utilité réelle sur l'imprimerie, sur ce bel art qui n'eut pas d'enfance, qui ne vieillira pas, qui a fait notre révolution et qui la soutiendra : par là nous soustrairons à l'avidité des étrangers les exemplaires très-chers dont le texte a été gravé (1); les exemplaires d'environ douze cents ouvrages, dont on

(1) On ne connoît guères que cinq écrivains dont les ouvrages aient été entièrement gravés.

1. *Les Aventures de Tewrdanck*, en allemand. Augsbourg, 1517 et 1519. Ces deux éditions sont imprimées en planches de bois.

2. *L'Horace*, de Pine. Londres, 1733-37. 2 vol. in-8, gravé en cuivre.

3. *Le Virgile*, par Justice. Amsterdam, 1765. 5 vol. in-8, en cuivre.

4. *Fables de La Fontaine*. Paris, 1764-75. 6 vol. in-8, en cuivre.

5. *Télémaque*, de Cochin. In-8, en cuivre, non terminé.

à tiré quelques-uns en vélin (1); les exemplaires d'environ douze mille ouvrages imprimés au XV^e siècle, et dont le prix augmente dans une progression exorbitante (2); enfin, les exemplaires d'une foule d'autres ouvrages imprimés postérieurement, et qui sont actuellement très-recherchés. Quand nous saurons qu'il est tel livre dont nous avons vingt mille exemplaires,

(1) La Bibliothèque nationale possède 274 articles en vélin, formant 386 vol.; celle de Macarty, à Toulouse, en possède à peu près le même nombre; aucune autre n'en a réuni un aussi grand nombre. On connoît aussi quelques exemplaires tirés sur satin, entr'autres un *Pindare* et un *Anacréon*.

(2) Les faits suivans donneront une idée de la rareté et de la cherté de certains ouvrages que l'ignorance voudroit renvoyer au rebut, sous prétexte qu'ils sont mal reliés, vieux, gothiques, etc. :

Un exemplaire de la première édition de Pline le naturaliste (Venise, 1469), fut acheté en 1769, par Lavalière, au prix de 750 livres. En 1784, le même exemplaire a été vendu 1700 liv.; et en 1786, un autre exemplaire moins beau a été vendu à un Anglais pour 3000 liv.

En 1791, on a vendu :

Marci Tullii Ciceronis Epistolæ familiares. Venise, 1469, en parchemin, 2000 liv.

Gramaticæ methodus. Mayence, 1468. In-folio, 1121 liv.

Sancti Hieronimi Epistolæ. In-folio, 1199 liv. 19 s., etc., etc.

NOTA. — Cette note et les deux précédentes m'ont été fournies par le citoyen Vanpraët, sous-garde des imprimés à la Bibliothèque nationale.

tandis qu'il est tel autre dont nous n'en avons que vingt, outre la valeur intrinsèque, nous connoîtrons la valeur qu'on y attache, à raison de la rareté.

Par la connoissance d'une foule de tomes dépareillés on pourra compléter beaucoup d'exemplaires.

Par le moyen des doubles et des échanges, vous serez à portée de rapprocher du complet la Bibliothèque nationale. Il lui manquoit, entr'autres choses, le Tite-Live imprimé à Venise en 1470 par Vendelin de Spire; un exemplaire de cet ouvrage, qui lui arrive de Commune-Affranchie, fera monument sous deux points de vue: parce qu'il est rare et parce que, dans le siège de cette commune rébelle, un boulet a brisé la couverture et les marges d'un volume sans endommager notablement le texte.

Le travail bibliographique fournira des matériaux abondans,

1^o Pour travailler à neuf l'histoire de France, car cet ouvrage est à refaire: alors seront mises au jour une foule d'anecdotes inconnues qui attestent les forfaits du despotisme;

2^o Pour faire un dictionnaire des livres ano-

nymes et pseudonymes, ouvrage qui manque à la littérature ; car, malgré les efforts de Baillet, Placcius et Moller, nous n'avons que des choses informes à cet égard ;

3° Un tableau généalogique des connoissances humaines, dont les subdivisions seront plus étendues et plus précises que dans celui de Bacon, quoique rectifié par les rédacteurs de l'Encyclopédie ;

4° La paléographie de notre langue, qui sera désormais la langue de la liberté.

Ici, permettez-moi quelques observations sur les trames de nos ennemis pour appauvrir et avilir un peuple qui, malgré leurs tentatives, sera toujours riche et toujours grand.

D'une part, on voyoit des sots calomnier le génie pour se consoler d'en être dépourvus, et avancer gravement, sans distinction de talens utiles ou nuisibles, qu'un savant est un fléau dans un État ; ce qui nous laisse au moins le consolant espoir de n'avoir rien à craindre d'eux sous ce rapport.

D'un autre côté, à Paris, à Marseille et ailleurs, on proposoit de brûler les bibliothèques : la théologie, disoit-on, parce que c'est du fana-

tisme; la jurisprudence, des chicanes; l'histoire des mensonges; la philosophie, des rêves; les sciences, on n'en a pas besoin. Ainsi pensoit un visir d'un de nos tyrans, qui vouloit borner les productions de l'imprimerie à l'almanach et à la bibliothèque bleue. Dans le même temps, sous le masque du patriotisme, des contre-révolutionnaires détruisoient des monumens. Au dépôt des petits Augustins, certains hommes, étrangers peut-être, trouvoient étrange que l'on conservât telle colonne de marbre qui vaut 50,000 livres; à la Bibliothèque nationale, ils étoient scandalisés qu'on n'eût pas encore envoyé à la Monnoie les deux boucliers votifs en argent qui sont au cabinet des médailles, et aux fonderies de canons les cercles en bronze de l'horizon et du méridien des deux globes magnifiques qui sont dans le même dépôt (1).

La politique de nos ennemis fut toujours de nous enlever tout ce qu'ils pourroient, de détruire ce qu'ils ne pourroient enlever; en un

(1) Ces deux globes, exécutés il y a plus d'un siècle par Coronelli, ont chacun près de douze pieds de diamètre. Butterfield, aidé des lumières de la Hire, exécuta en bronze les méridiens et les horizons.

mot, de commettre et de faire commettre des crimes pour avoir le plaisir de nous les imputer, en nous traitant de barbares qui refusoient un asyle aux arts. Quel tableau consolant pour nous et flétrissant pour eux que celui de leurs intrigues corruptrices et atroces, en contraste avec la loyauté et la générosité française!

Malgré les décrets qui défendent de vendre et de détruire, quelques administrateurs voudroient encore, dit-on, s'arroger un droit de vie et de mort sur les livres nationaux; leurs fonctions sont de conserver, de mettre en ordre, d'accélérer la confection et l'envoi des cartes. Le moment d'élaguer viendra; mais il faut savoir ce que nous avons avant de savoir ce que nous garderons.

Certainement peu d'écrivains se présentent avec éclat à la postérité. Quoique, sur la bibliothèque d'Alexandrie, on lût ces mots : *Trésor des remèdes de l'âme*, comme les nôtres, sans doute, elle contenoit bien des rêveries qui sont le scandale de la raison. Ces vastes réservoirs des pensées, des projets de tous les siècles, de tous les pays, sont en même temps la honte et la gloire de l'espèce humaine.

Mais il semble que l'homme soit destiné à tâtonner dans le sentier des opinions, à traverser toutes les erreurs, avant d'atteindre la vérité. Les idées fausses, les systèmes absurdes, ont du moins l'avantage de faire au moral les fonctions de balise, ils marquent l'écueil. Il n'est pas toujours vrai de dire, comme le prétendoit Fontenelle, que les sottises des pères sont perdues pour leurs enfans. Ainsi, une histoire bien faite de la féodalité, qui fut une des grandes erreurs de l'esprit humain, seroit un morceau très-philosophique. La connoissance des écarts de la raison la prémunit contre de nouvelles chutes; le récit des crimes des tyrans les dévoue d'une manière plus signalée à l'anathème et à l'exécration des siècles.

Quand nous aurons formé le catalogue général, nous appellerons le goût et la philosophie pour exploiter cette mine féconde et pour chercher la paillette d'or jusques dans la fange des livres absurdes : ce sera l'objet d'un rapport particulier dont s'occupe le comité. Après avoir garni les bibliothèques nationales, il vous restera de bons ouvrages dont les exemplaires étoient extrêmement multipliés : on pourra les

vendre. Quant à ceux qui auront été mis à l'*index* de la raison, ils pourront encore devenir les objets d'échange avec les nations étrangères, et nous procurer ceux de leurs ouvrages qui nous manquent et qui ne sont pas indignes d'entrer dans les bibliothèques d'un peuple libre. L'esprit de discernement présidera au triage, la justice en fera la répartition; et, dans l'hypothèse que ce scrutin épuratoire réduisit même à cinq millions de volumes les ouvrages à garder, ce seroit encore plus de cinquante-six mille volumes pour chacun des quatre-vingt-six départemens.

Il seroit un malveillant celui qui tenteroit de faire croire qu'on veut concentrer ici tous les objets scientifiques; Paris lui-même réclamerait contre cette injuste préférence. Ils doivent seulement y être en plus grande abondance; mais la patrie n'a point de prédilection. Les monumens des arts étant un héritage commun, tous les départemens y ont droit: je ne crains pas d'être démenti en assurant que tous y auront part. Mais surtout qu'on se dépouille de cet esprit de localité qui est le poison du patriotisme. Si chaque district considéroit comme sa pro-

priété exclusive tout ce qui appartient à la nation dans son arrondissement, il en résulteroit, par exemple, que le district de Mont-Doubleau, département de Loir-et-Cher, n'auroit pas un seul volume, et que celui de Saint-Diez, département des Vosges, en auroit trois cent mille. L'instruction étant le besoin de tous, la Convention nationale veut la faire filtrer dans tous les rameaux de l'arbre social. Elle pesera les réclamations des communes qui demandent des bibliothèques. Seroit-il juste que Montivilliers, chef-lieu de district, avec une population de trois mille âmes, eût tout, à l'exclusion du Havre, qui a vingt mille habitans? Les petites îles qui avoisinent le continent et les colonies ne seront point oubliées dans le travail que l'on prépare; et, sans doute, les répartitions d'objets scientifiques seront assorties à l'étendue de la population, et suivant que les communes sont ports de mer, places de guerre, manufacturières, agricoles, etc. Nous exposerons des moyens d'accroître annuellement ces dépôts et des mesures de conservation et d'administration dans un règlement applicable à toutes les bibliothèques; mais votre comité a cru qu'il étoit utile

de présenter ces aperçus préliminaires, pour prévenir les inquiétudes et détruire les insinuations des perfides. Des bibliothèques et des musées, formés avec choix, sont en quelque sorte les ateliers de l'esprit humain. Que de gens qui étoient tourmentés par l'inquiétude indécise du génie ont connu leur vocation à la lecture d'un bon livre, à l'aspect d'un ouvrage bien exécuté ! C'est devant un tableau de Raphaël que le Corrège se connut peintre; c'est en voyant une pendule que Vaucanson sentit la direction de son génie; c'est en lisant les *Méditations* de Descartes que Malebranche connut sa vocation. Que d'hommes, faute de livres, ont consumé un temps précieux pour trouver la solution de problèmes qui étoient résolus, pour inventer des machines qui étoient décrites !

Vous avez émancipé l'esprit humain, il faut actuellement révolutionner les arts, rassembler tous leurs matériaux, tous leurs moyens, et transmettre cet héritage aux générations futures. Tous les genres de connoissances sont liés : ouvrons-en toutes les sources, afin que toutes les vertus éclipsent toutes les erreurs; afin que la raison publique s'avance à pas de

géant, et que tout concoure à la gloire et à la prospérité de la République.

Que le jeune homme, oubliant les frivolités de son âge, fréquente donc ces asyles où les lumières éparses se rassemblent dans un foyer commun, où sans cesse il pourra converser avec les grands génies de tous les pays, de tous les âges! Près d'eux l'art trouve toujours des modèles; le goût, des leçons; la vertu, des exemples : car périssent les talens qui n'ont pas la vertu pour appui! Sans elle ils ne peuvent être que les instrumens du crime. La patrie repousse ces hommes qui étudient uniquement pour briller et satisfaire leur orgueil; elle n'avoue pour ses enfans que ceux qui s'occupent sans cesse à devenir meilleurs pour la mieux servir.

DÉCRET

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu le rapport de son comité d'Instruction publique, décrète :

Les administrations de district rendront compte à la Convention nationale du travail relatif à la confection des catalogues de chacune des bibliothèques de leurs

arrondissements respectifs, dans la décade qui suivra la réception du présent décret.

La Convention nationale décrète que le rapport et le décret seront envoyés aux administrations et aux sociétés populaires.

Visé par l'Inspecteur. Signé CORDIER.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 1^{er} Floréal, an second de la République, une et indivisible. — *Signé VOULLAND, ex-président; LEYRIS et M. A. BAUDOT, secrétaires.*

Pour copie conforme :

*Le Commissaire des Administrations civiles,
Police et Tribunaux, signé HERMAN.*

FIN

A PARIS

DE L'IMPRIMERIE DE D. JOUAUST

Rue Saint-Honoré, 338

